

J'aimerais demander à l'honorable ministre si des représentants du Québec assistaient à cette réunion. Dans la négative, est-ce que le Québec a fait des instances en vue d'obtenir l'aide du gouvernement fédéral, eu égard aux difficultés dont il s'agit?

[Traduction]

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, il y a lieu d'expliquer au député, je pense, que la réunion de ce matin a été tenue à la demande des deux ministres provinciaux de l'Agriculture qui voulaient conférer avec moi à Ottawa.

LES POMMES DE TERRE—L'EXPORTATION DE PLANTS

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il maintenant, à la suite de la réunion avec les ministres de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, quelle assurance ont les planteurs de pommes de terre de ces provinces au sujet du marché d'exportation de plants aux États-Unis, marché qui revêt une importance vitale et qui a été gravement compromis à cause de la nouvelle parité du dollar canadien et de la surtaxe de 10 p. 100 imposée récemment?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le discours que j'ai prononcé à la Chambre il y a deux semaines et demie fournit, je pense, une certaine assurance.

M. MacDonald: Monsieur l'Orateur, comme le discours du ministre laissait entendre que ces deux ministres provinciaux voulaient obtenir de lui la ferme assurance que les exportations très importantes de graines de semence de ces deux provinces vers les États-Unis, déjà compromises jusqu'à un certain point, ne diminueront pas davantage, le ministre nous dirait-il s'il peut donner aux cultivateurs de ces deux provinces certaines assurances à cet égard?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, dans ce discours j'ai parlé des modalités différentes à appliquer aux produits transformés et à ceux qui ne le sont pas. Je n'ai rien d'utile à ajouter, car ce discours était clair et devrait, me semble-t-il, être compris.

* * *

LE PÉTROLE

LA QUESTION D'UN PIPE-LINE TRANSCANADIEN—LES POURPARLERS CANADO-AMÉRICAINS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au premier ministre, découle des déclarations du secrétaire américain de l'Intérieur selon lesquelles, étant donné le retard à déterminer le tracé de la route de l'Alaska, on pourrait décider d'aménager un pipe-line entre Prudhoe Bay et les États-Unis en passant par le Canada. Le premier ministre nous dirait-il si le gouvernement canadien et celui des États-Unis ont eu des entretiens sur ce pipe-line ces dernières semaines ou ces derniers mois et, si oui, qui a participé à ces discussions?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, autant que je sache, il n'y a pas eu de discussions ces dernières semaines ni même ces derniers mois. Aucune discussion n'a eu lieu depuis que la question a

[M. a. Salle.]

pour la dernière fois été soulevée à la Chambre, ce qui était, je crois, à la fin du printemps ou au début de l'été.

LA QUESTION D'UN PIPE-LINE TRANSCANADIEN—L'ACTIVITÉ DU GROUPE D'ÉTUDE AMÉRICAIN

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien? Le gouvernement canadien a-t-il fourni des données ou des études au gouvernement américain ou a-t-il permis à son groupe d'étude sur le pipe-line, dirigé par M. Horton, de poursuivre son travail en territoire canadien?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si des échanges officiels ont eu lieu entre le gouvernement canadien et le gouvernement américain à ce sujet. Je sais que des études sont faites, à l'heure actuelle, par le gouvernement canadien et par l'entreprise privée.

Au sujet de la décision américaine, nous n'en savons pas plus que les autres députés; nous savons que le président Nixon a fait une déclaration et que le secrétaire de l'Intérieur, M. Morton, a fait deux déclarations qui semblent contradictoires. Nous étudions la situation, et nous ferons rapport à la Chambre s'il y a lieu.

• (3.20 p.m.)

LA QUESTION D'UN PIPE-LINE TRANSCANADIEN—LA POSITION AMÉRICAINE

[Traduction]

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien pourrait-il nous dire si M. Roger Morton, secrétaire des États-Unis à l'Intérieur, l'avait mis au courant de sa déclaration d'il y a trois jours, annonçant qu'il modifierait sa position et songerait pour la première fois à choisir la route canadienne au lieu de celle entre Prudhoe et Valdes?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Non, monsieur le président.

[Traduction]

M. l'Orateur: Je signale de nouveau aux députés que notre temps s'épuise. La présidence accorde la parole au député de Fraser Valley-Ouest pour une dernière question supplémentaire à ce sujet.

LA QUESTION D'UN PIPE-LINE TRANSCANADIEN—LES ÉTUDES ÉCOLOGIQUES

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être réunir mes deux questions supplémentaires en une seule. Je voudrais demander au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien s'il peut assurer à la Chambre que toutes les études écologiques et leurs répercussions seront minutieusement évaluées avant que le projet de la route de la vallée du Mackenzie soit approuvé? En outre, quand le ministre sera-t-il en mesure de donner une réponse affirmative ou négative précise sur la route du Mackenzie d'après l'enquête indépendante du Canada.